

Communiqué de presse

Contreprojet souhaité à l'initiative populaire "Pour une transition rapide vers le solaire à Genève"

Les Vert'libéraux genevois critiquent la décision du Conseil d'État : "Un an de perdu pour la transition énergétique à Genève"

Genève, le 10.05.2023 - Les Vert'libéraux se montrent critiques face à la décision prise aujourd'hui par le Conseil d'Etat de recommander au Grand Conseil l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative populaire "Pour une transition rapide vers le solaire à Genève". Si le parti se réjouit du constat partagé de la nécessité d'agir en faveur de l'énergie solaire, il ne partage pas les conclusions du Conseil d'Etat au sujet de l'initiative ni la volonté d'élaborer un contre-projet moins ambitieux.

En demandant au Grand Conseil de proposer un contre-projet à l'initiative vert'libérale "Pour une transition rapide vers le solaire à Genève", le Conseil d'Etat freine le développement de l'énergie solaire dans le canton. "A quelques semaines de la votation cruciale sur la loi climat, il est incompréhensible qu'un Conseiller d'Etat écologiste propose de ne pas utiliser le plein potentiel solaire du canton alors que les études montrent qu'une très large majorité de la population suisse est favorable au développement de cette énergie renouvelable et rentable" déclare Aurélien Barakat, vice-président du Parti vert'libéral genevois et co-initiant. Cette décision revient pour les Vert'libéraux à continuer à protéger les prérogatives de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), institution qualifiée pourtant de "dogmatique" par plusieurs décisions de justice.

Un mécanisme de financement pourtant simple et éprouvé

Les Vert'libéraux genevois contestent la qualification "d'inadéquate" du dispositif prévu pour le financement des coûts d'installation de panneaux photovoltaïques. Le dispositif de garantie mis en place par l'initiative en faveur des propriétaires privés est en effet basé sur le modèle des prêts COVID. "Cette garantie a fait ses preuves durant la pandémie, il est ainsi incompréhensible que le Conseil d'Etat la juge aujourd'hui complexe alors qu'elle est en fait d'une grande simplicité. A l'inverse, les modes de financements proposés par le Conseil d'Etat ne sont ni sociaux, ni libéraux. Ils mettent à la charge de la collectivité des frais inutiles, là où la garantie basée sur le modèle COVID ne coûte rien à la collectivité" explique Marie-Claude Sawerschel, présidente du Parti vert'libéral genevois. Les Vert'libéraux genevois soulignent notamment que les aides publiques existent déjà aujourd'hui mais ne suffisent pas à rassurer suffisamment les marchés pour rediriger de manière substantielle les capitaux privés vers les investissements dans les énergies renouvelables.

La décision du Conseil d'Etat fait perdre au minimum une année à ce projet de développement massif de l'énergie solaire à Genève, un retard inacceptable face à l'urgence des défis climatiques auxquels nous faisons face.



CONTACTS

Marie-Claude Sawerschel, Présidente, co-initiante

41 79 703 80 34

Jonathan Keller, Secrétaire général

41 79 703 80 34

+41 79 917 14 85 / ge@vertliberaux.ch

Aurélien Barakat, Vice-président, co-initiant

+41 79 459 07 26